



PONT-À-MARCQ

LETTRE AUX RESIDENTS DE LA RESIDENCE CALIDIOR

Nous faisons suite à la lettre aux riverains dont vous avez été destinataires mi-août (copie au verso).

Il en ressort qu'en conséquence ces travaux vont perturber la circulation des véhicules , nous sommes donc contraints de modifier le sens de circulation des véhicules de votre résidence, en accord avec votre syndic Immo de France.

Dès le *31 août*, l'entrée et la sortie des voitures se feront *obligatoirement* par le portail de la rue nationale.

Nous vous demandons de bien vouloir être vigilants en respectant les règles du code de la route notamment vis-à-vis des piétons sur le trottoir.

Nous restons à votre écoute pour tout renseignement dont vous pourriez avoir besoin, et vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Maire
Sylvain Clément



PONT-À-MARCQ

LETTRE AUX RIVERAINS DE LA RUE NATIONALE



Les travaux d'aménagement de sécurité et de modes doux sur la RD917 (rue nationale) entre Pont à Marcq et Mérignies vont démarrer le lundi 31 Août.

Ces travaux gérés par le conseil départemental, en partenariat avec les communes concernées, consistent en la création de pistes cyclables ainsi que la réfection de la voirie.

Afin de vous impacter le moins possible, ces travaux se dérouleront par phase, 6 phases détaillées dans le plan joint. Chaque phase aura lieu en route barrée, exceptée la phase 6 au niveau du nouveau jeu qui sera traitée en circulation alternée.

Le chantier sera totalement barré, les véhicules devront être sortis de l'emprise du chantier avant le démarrage du matin. Un accès sera rendu aux riverains le soir après le chantier.

DES DÉVIATIONS SERONT MISES EN PLACE :

Pour les phases 1 – 2 – 3 la déviation aura lieu par la rue du bois de Choques, l'avenue du golf, et l'avenue du Général de Gaulle

Pour les phases 4 – 5 la déviation aura lieu par la rue du Général Leclerc et la rue de la Mousserie

Pour la phases 6 la circulation sera gérée par feux tricolores.

Le chantier se déroulera pendant 8 mois, chaque phase durera entre 5 et 6 semaines.

Le ramassage des ordures ménagères sera assuré comme d'habitude.

DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION VONT ÊTRE ORGANISÉES À L'ESPACE CULTUREL JEAN-CLAUDE CASADESUS :

Les 20 et 26 août de 17h00 à 19h30

Les élus en charge de ce dossier ainsi que les techniciens gestionnaires du chantier seront présents pour vous donner toutes les informations que vous souhaiteriez connaître.

*Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur,
l'expression de nos sentiments les meilleurs.*

**Sylvain CLÉMENT,
Maire de Pont-À-Marcq**